




Participation
citoyenne
GrandAngoulême
Conseil de développement



Agriculture et alimentation

De la récolte à la popote

Resserrer les mailles du filet :
un PAATD à consolider

CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

AVRIL 2024

AUTOSAISINE DE GRANDANGOULÊME

DÉCEMBRE 2022





Une ambition sous tension	3
La méthode	4
L'analyse	5
Nos propositions	5
Axe 1 - Une politique agricole territoriale renforcée et durable	6
Par un soutien accru aux agriculteurs	7
Grâce à une information et une communication opérationnelles et actualisées	8
En accompagnant les modes de production	8
Par le renforcement d'actions pédagogiques à destination des enfants	9
Avec une restauration collective efficiente	10
Axe 2 - Une offre alimentaire pour tous, organisée et concertée	11
Par une mobilisation transverse des services et des moyens de la collectivité	12
En reconnaissant un droit à l'alimentation équilibrée pour tous	12
En favorisant le circuit-court par une campagne de communication innovante	13
Par la coordination d'évènementiels sur le territoire	14
Annexes	15

UNE AMBITION SOUS TENSIONS

La moitié du territoire de GrandAngoulême est constituée de surfaces agricoles utiles, soit 25 000 hectares.

Dominée par la production de céréales et d'oléagineux, l'agriculture permet aujourd'hui une autonomie alimentaire locale inférieure à 10% des besoins. Pourtant l'association Les Greniers d'abondance recense une capacité théorique de 47%.

La dynamique agricole du territoire est préoccupante. Le nombre d'exploitations est en constante diminution (502 en 2010, 347 en 2022). L'âge moyen des agriculteurs (47 ans) pose la question de la pérennité de leur entreprise et de l'après retraite.

Ces éléments d'état des lieux font actuellement l'objet d'un inventaire approfondi par GrandAngoulême.

Comme dans d'autres territoires, de nombreux indicateurs montrent que dans ce contexte les « agriculteurs / producteurs » et les « consommateurs / habitants » souffrent. Ils mettent parfois leur santé en danger (risques phytosanitaires / précarité alimentaire / obésité / réduction de l'espérance de vie en bonne santé ...). Par ailleurs, le changement climatique modifie déjà les modes de production et influe sur les régimes alimentaires.

Des rencontres avec des acteurs de la solidarité alimentaire pointent une précarité croissante dans ce domaine. Un tiers des 19 000 repas annuels servis par la Banque Alimentaire le sont sur le GrandAngoulême. Les fragilités du système alimentaire sont exacerbées par la succession des crises récentes.

«La dynamique agricole du territoire est préoccupante. Le nombre d'exploitations est en constante diminution (502 en 2010, 347 en 2022).»

Pour étudier la tension entre la réalité et les besoins du territoire le Groupe-Projet Alimentation/Agriculture s'est saisi de la question suivante :

Quels leviers activer pour placer le citoyen au cœur d'un système alimentaire accessible et équilibré au profit de tous ?

Le groupe agriculture et alimentation

Le groupe a privilégié la démarche du « Aller vers » pour connaître les acteurs du territoire et le contexte alimentaire, de la production à la consommation.

La résilience alimentaire dicte l'ambition de valoriser les productions locales de qualité et d'aller vers l'autosuffisance. C'est donc dans un contexte en évolution et largement mouvant que nous avons collecté les paroles sensibles d'acteurs de tous secteurs.

Par la suite, nous avons souhaité les mettre en regard avec les engagements de GrandAngoulême tels que nous les connaissons à ce jour.

Le caractère synthétique est à considérer avec les précautions d'usage nécessaires. Il ne s'agit ni de stigmatiser, ni de pointer des manquements. L'intention est d'ouvrir à une évaluation partagée des besoins constatés pour cheminer vers des résultats qui s'établiront, selon les actions sur un temps plus ou moins long. A cet effet, le groupe a proposé des indicateurs pour chaque action afin d'en suivre l'évolution.



Les professionnels du secteur agricole

18 AGRICULTEURS RENCONTRÉS

ont témoigné via un questionnaire sur leur situation, besoins et suggestions.



Les acteurs d'initiatives citoyennes

9 STRUCTURES/ COLLECTIFS AUDITIONNÉS

Un questionnaire auprès d'associations, de particuliers et d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire a permis de connaître leurs initiatives.



Les consommateurs

260 TÉMOIGNAGES

- 50 au LIDL ;
- 55 à U Express ;
- 88 au festival de la bio diversité à Mouthiers-sur-Boëme ;
- 67 au festival "Faites au Jardin Vert".



Aide sociale alimentaire

BANQUE ALIMENTAIRE/ EPICERIE SOCIALE

Deux structures auditionnées confirment la nécessité de traiter les besoins des plus pauvres et l'extrême fragilité de ce réseau d'aides.

LE DÉPARTEMENT

Des synergies restent à trouver avec de nouveaux acteurs de l'aide sociale alimentaire pour œuvrer à un autre modèle d'approvisionnement et de distribution.

L'ANALYSE

Si les réponses aux questionnaires et les rencontres marquent l'existence d'une politique agricole sur le territoire, celle-ci reste à consolider.

En effet, le Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable porté par Grand Angoulême affirme une forte ambition vers l'autonomie alimentaire du territoire. A ce titre, il soutient la transmission des exploitations, l'accompagnement des changements de pratiques vers l'agroécologie et les filières locales.

Pourtant, consommateurs, producteurs, acteurs locaux de l'alimentation et de la solidarité, tous se sont **prononcés pour une amélioration possible du système alimentaire de GrandAngoulême en termes de résilience, qualité et d'accès égal à tous.**

De ce constat, la finalité des propositions du groupe de travail vise à resserrer les liens entre les producteurs et les consommateurs.

LA SYNTHÈSE VISUELLE DES TRAVAUX

Le groupe projet a fait le choix de collaborer avec une illustratrice pour imaginer une synthèse visuelle et ainsi toucher un plus grand nombre de personnes avec pédagogie.

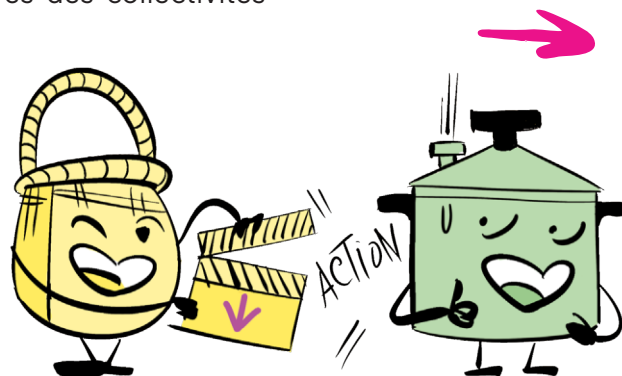
Angèle Villeneuve, illustratrice angoumoisine, a imaginé le poster intitulé « De la récolte à la popote ». « L'exercice de vulgarisation prend ici, l'apparence d'un court récit en bande-dessinée permettant de s'adresser avec humour aux consommateurs du territoire de Grand Angoulême (citoyens, membres des collectivités locales, etc.). »

L'illustration a été construite autour de 6 grandes thématiques dont le

cheminement part symboliquement du bas pour atteindre le haut de la planche à droite comme pour montrer une progression.

L'intention du groupe et de l'artiste est de montrer l'interaction entre tous les acteurs du territoire vers une résilience alimentaire concertée et équitable pour toutes et tous.

ACCÉDER
À L'ILLUSTRATION



NOS PROPOSITIONS

Les actions essentielles s'organisent autour de 2 axes :

AXE 1

Une politique agricole renforcée et durable (Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable - PAATD) ;

AXE 2

Une offre alimentaire concertée pour tous à organiser .

AXE 1

UNE POLITIQUE AGRICOLE TERRITORIALE RENFORCÉE ET DURABLE

AXE 1

UNE POLITIQUE AGRICOLE TERRITORIALE RENFORCÉE ET DURABLE

Au delà des aides déjà proposées par GrandAngoulême, de nouveaux domaines doivent être investis en soutien aux différents acteurs.

Par un soutien accru aux agriculteurs

1

Acheter des terres ou développer des partenariats pour capter du foncier, des bâtiments d'exploitation et des logements afin de **faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs**.



Nombre d'hectares préemptés ou achetés.

2

Aider à l'embauche de **personnel saisonnier** : « étudiants/agriculteurs » en soutenant le transport et l'hébergement des étudiants pour leur permettre de répondre aux propositions de travail estival des agriculteurs



Créer un dispositif « job d'été dans les champs » dans la politique jeunesse de GrandAngoulême.

3

Créer et **mutualiser** les lieux et les outils de production de transformation et de stockage des produits sur Grand Angoulême.



Mesurer l'avancement du projet dock de légumes

4

Promouvoir le métier d'agriculteur en accueillant des personnes en formation agricole ou en reconversion (cf. le dispositif d'accueil des jeunes médecins.)



Transposer le dispositif d'accueil des médecins aux futurs agriculteurs

5

Avancer les fonds européens en attendant leur versement aux agriculteurs.



Initier le débat : Etude de faisabilité ?



Le groupe a proposé des indicateurs pour chaque action afin de suivre l'évolution du PAATD de GrandAngoulême au regard des actions proposées par le Conseil de développement. Les indicateurs sont proposés et confortés avec les élus et services de GrandAngoulême.



AXE 1

UNE POLITIQUE AGRICOLE TERRITORIALE RENFORCÉE ET DURABLE

Grâce à une information et une communication opérationnelles et actualisées

1

Aider à la gestion numérique des réseaux de producteurs / consommateurs avec une **carte des producteurs et points de vente de produits locaux sur le site du Grand Angoulême** dans la rubrique « manger local ». La reprendre sur les sites de chaque mairie du Grand Angoulême.



Mettre en oeuvre et suivre sur tout le GrandAngoulême

En accompagnant les modes de production

1

Créer un **dock de légumes bio** pour aider à la mutualisation entre maraîchers charentais afin de répondre notamment aux besoins de la restauration collective.



Atteindre les 20% en valeur de produits issus de l'agriculture biologique exigés par la loi EGALIM

2

Instituer une « **régie intercommunale agricole** » pour alimenter les cantines scolaires des 38 communes.



Expérimenter avec une commune pilote

3

Renforcer les **aides** en faveur des **agriculteurs bio** : au démarrage de l'activité, lors des premiers exercices, lors des installations ou des reconversions.



Prévoir un fond de roulement

4

Accompagner les agriculteurs vers des **cultures territorialisées moins gourmandes en eau**, assurer un achat de leurs récoltes grâce aux besoins locaux (écoles, administrations...).



Mesurer le pourcentage d'achat de produits locaux par la collectivité

5

Augmenter la production de produits de base, légumes, fruits ... donc des surfaces dédiées à ces productions. Prévoir la transformation et le stockage.



Aider à la reconversion et à l'accès au dock de légumes

AXE 1

UNE POLITIQUE AGRICOLE TERRITORIALE RENFORCÉE ET DURABLE

Par le renforcement d'actions pédagogiques à destination des enfants

1

Associer les enfants à la **lutte contre le gaspillage** (pesée et visite du coin stockage des déchets....)



Mesurer les quantités jetées dans les cantines des écoles de GrandAngoulême

2

Proposer un **appel à projets scolaire** annuel sur l'alimentation en projet avec la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Education nationale) ou les écoles via les projets pédagogiques.



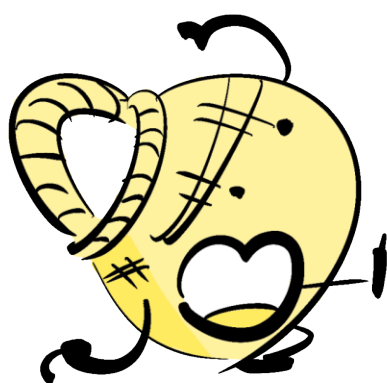
Mesurer le nombre de projets et le nombre d'enfants impliqués

3

Eduquer régulièrement à l'**alimentation** tous les élèves en primaire et en collège



Instaurer localement des visites chez les maraîchers ou agriculteurs



AXE 1

UNE POLITIQUE AGRICOLE TERRITORIALE RENFORCÉE ET DURABLE

Avec une restauration collective efficiente

1

Offrir le **choix des proportions** aux enfants en disant à l'élève qu'il peut venir se resservir.



Recenser les transformations dans les pratiques et aider les cantines à l'achat de petits contenants

2

Lutter contre le gaspillage par **la pesée des aliments jetés** afin d'adapter la production de plats.



Peser systématiquement les restes et créer une courbe annuelle des aliments jetés

3

Conserver et étendre le **menu végétarien** dans les écoles.



Mesurer le pourcentage de la loi EGALIM

4

Etendre **l'opération « Bien manger à l'école »** à d'autres types d'établissements d'enseignements privés ou publics, réfectoires d'administrations.



Comptabiliser le nombre de nouvelles cantines adhérentes à l'opération

5

Agir vers les acteurs de la restauration scolaire et collective pour leur faire connaître les ressources du territoire (adhérents de « Bien manger à l'école », EPHAD...).



Quantifier le nombre d'actions (informations / formations)

6

Revenir vers le fonctionnement d'une cantine opérationnelle dans chaque école où les personnels cuisinent et transforment eux-mêmes les produits.



Dresser un état des lieux
Soutenir les initiatives communales



AXE 2

**UNE OFFRE ALIMENTAIRE
POUR TOUS,
ORGANISÉE ET CONCERTÉE**

AXE 2

UNE OFFRE ALIMENTAIRE POUR TOUS, ORGANISÉE ET CONCERTÉE

GrandAngoulême pourrait se saisir de la compétence alimentation en assurant la coordination des différents acteurs publics (Etat, Région, Département, Communes) et en agissant contre la précarité alimentaire.

Par une mobilisation transverse des services et moyens de la collectivité

1

Introduire un **volet Alimentation dans la politique jeunesse**.



Identifier les nouveaux dispositifs

2

Sensibiliser à l'alimentation toutes les strates de la population : formation des élus, des enseignants, des citoyens...
Exemple : fresque de l'alimentation.



Mesurer le nombre d'actions de sensibilisation menées sur le territoire

En reconnaissant un droit à l'alimentation équilibrée pour tous

1

Co-construire un **diagnostic autour de la précarité alimentaire** avec tous les acteurs concernés et instaurer les Assises de l'aide alimentaire.



Organiser les Assises et en assurer la coordination entre tous les acteurs

2

Organiser **une centrale d'achat commune, sociale et locale** de produits particuliers (oeufs, farine, produits frais...) à destination des épiceries sociales.



Créer la centrale avec une délégation à même de répondre à l'ensemble des besoins de tous les gestionnaires

3

Créer un espace de transformation et de conserverie pour **éviter de jeter les produits périssables** au profit des associations de l'aide alimentaire.



Soutenir financièrement ces actions

AXE 2

UNE OFFRE ALIMENTAIRE POUR TOUS, ORGANISÉE ET CONCERTÉE

En favorisant le circuit-court par une campagne de communication innovante

1

Promouvoir une **signalétique commune** sur tout le territoire pour la vente directe.



Mesurer la mise en oeuvre de cette signalétique

2

Conforter le projet de **Marché d'Intérêt Local** déjà présent dans le PAATD.



Fixer une échéance pour une création à moyen terme

3

Favoriser l'installation de **magasins de producteurs en centre-ville ou bassins de vie pour les communes rurales**.



Identifier les actions de la mutualisation de services dans les locaux communaux

4

Faire **connaître** aux parents les **producteurs locaux** qui fournissent les cantines de leurs enfants



Valoriser les producteurs locaux via les journaux communaux et les identifier sur les menus

5

Appliquer un QRCode d'information sur les produits locaux (recette, saisonnalité etc) qui renvoie vers la carte des producteurs et points de vente sur le site de GrandAngoulême.



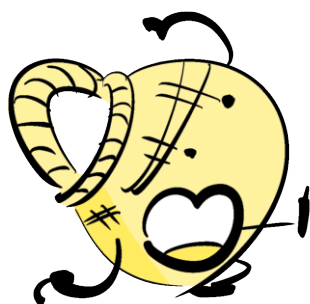
A créer !

6

Incorporer plus de points de vente / producteurs locaux et épiceries solidaires à la monnaie locale « Bulle ».



A réfléchir.



AXE 2

UNE OFFRE ALIMENTAIRE POUR TOUS, ORGANISÉE ET CONCERTÉE

Par la coordination d'événementiels sur le territoire

1

Créer un **forum** regroupant tous les acteurs de l'alimentation sur GA pour travailler sur la résilience **alimentaire** du territoire.



Définir la date, le lieu et la pérennisation

2

Créer un pavillon **valorisant les cultures bio et locales** à chaque festival sur GrandAngoulême (Gastronomades, Musiques Métisses..).



Créer un espace identifiable GrandAngoulême, esthétiquement agréable, convivial, pratique pour mettre à disposition des acteurs de l'alimentation locale (nombre de présences sur les festivals, nombre de producteurs...)

3

Imaginer un événement à chaque saison pour former à la **saisonnalité des produits** (à destination des enfants, des jeunes, des adultes).



A proposer aux acteurs de l'Education Populaire et de la culture (centres sociaux, médiathèques...).
Exemple : Soirs bleus

ET MAINTENANT ?

Les derniers évènements nationaux (crise agricole, tensions chez les acteurs de l'aide alimentaire...) renforcent la conviction des membres du Conseil de développement quant à l'importance de cette auto-saisine.

GrandAngoulême met en oeuvre un véritable projet de résilience à travers son Plan Agricole et Alimentaire Territorial Durable.

Les conditions de réussite au niveau du territoire passent aussi par une gouvernance partagée avec d'autres institutions (Département, Région, État, Europe).

La création d'Assises Territoriales de l'alimentation regroupant l'ensemble des acteurs (institutionnels, consommateurs, producteurs, associations...) constituerait un levier pour une meilleure organisation au niveau local.

L'agglomération a un devoir de veille pour impulser sur le territoire des expérimentations novatrices comme l'ordonnance verte ou la sécurité sociale de l'alimentation.

A partir de la proposition des indicateurs du groupe projet agriculture - alimentation, définissons maintenant une feuille de route avec les services de GrandAngoulême et déterminons des indicateurs de suivi.

ANNEXES

ETAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE AGRICOLE DE GRANDANGOULEME

- Audrey LANNURIEN et Flora QUARANTIN, chargées du PAATD du GrandAngoulême
- Vincent YOU, vice-président en charge de la politique agricole au GrandAngoulême (définie par une délibération cadre en 2018-2020 pour poser les objectifs de la production agricole)

L'APPUI À LA POPULATION AGRICOLE PAR UNE AIDE À L'INSTALLATION ET À LA TRANSMISSION AVEC :

- « **Instal'agri** » en partenariat avec la Chambre d'agriculture, Safer, MSA, Crédit Agricole et réflexion sur l'emploi des conjoints d'agriculteur ;
- Création d'**offices fonciers** pour mettre en location des terres en attente d'une loi d'orientation facilitant l'installation ;
- Augmentation des **Espaces tests** avec l'expérience « Champ du partage » ;
- Accompagnement des **changements de pratiques vers l'agroécologie** en partenariat avec la MAB, Prom'haies et les compagnons du végétal pour replanter des haies ;
- Soutien aux filières agricoles ;
- Soutien et **l'éducation à une transition** pour une alimentation locale de qualité (programme "Bien manger à l'école")

EN PROJET :

- Réflexion sur les **marchés publics** : contrat sur 4 ans avec un agriculteur s'engageant au bout de 3 ans à être converti en bio ou HVE3 ;
- Piste du "**Marché d'intérêt local**" (MIL), un « Rungis » charentais en lieu et place de celui de Grelet pour permettre la relation entre les producteurs et les professionnels de la restauration ;
- Projet «**Docks de légumes**» dans un lieu appartenant à l'agglomération (transformation, stockage, en un seul lieu centralisé) ;
- Augmentation du nombre de **jours de formation** dans les programmes éducatifs (gestion de l'eau, consommation responsable, visites de fermes..) ;
- Proposition aux communes d'aller vers la **labellisation Ecocert** avec audits pour les écoles (obligations de la loi Egalim 20 % de produits bio) et d'aller vers le "fait maison" si possible.



QUESTIONNAIRE AGRICULTEURS

Nom de la ferme :

Nom du ou des « exploitants » :

Tél :

Commune :

Classification de d'exploitation (1) :

Production principale :

Depuis combien de temps êtes-vous installé ?

Âge du, ou de la, responsable de l'exploitation :

Dans la famille depuis :

Type d'exploitation : maraîchage – Elevage – Arboriculture – Céréaliculture – Viticulture – Apiculture

Surface totale en ha :

Dont fermage en ha :

Dont bois en ha :

Longueur haies en km :

- Q1 – Avez-vous eu des difficultés quand vous vous êtes installé ?
- Q2 – Si oui, lesquelles ?
- Q3 – Etes-vous associé à d'autres « collègues » pour du matériel (CUMA par ex), de l'aide aux récoltes (2), etc ?
- Q4 – Globalement, vivez-vous « correctement » de votre travail ?
- Q5 – Si NON, quel est votre principal « problème » ?
- Q6 – Quelle serait la principale solution pour améliorer votre situation ?
- Q7 – Faites-vous de la vente directe ?
- Q8 – Si OUI : de quelle façon ? Cela a-t-il été facile à mettre en place ?
- Q9 – Si NON ou vente directe partielle : A qui vendez-vous votre production ? Quel est votre réseau de distribution ? Comment l'avez-vous choisi ? Problèmes rencontrés ? Évolutions possibles ?
- Q10 – Si vous n'êtes pas en BIO, pourquoi ?
- Q11 – Pensez-vous entamer une conversion vers le BIO (2) ?
- Q12 – Que pensez-vous des pesticides de synthèse ?
- Q13 – Etes-vous irrigant ?
- Q14 – D'une façon générale, faites-vous attention à la terre, à la nature, à la biodiversité, à la qualité de vos produits et de quelle manière ?
- Q15 – Aimez-vous votre métier ?
- Q16 – Vous qualifiez vous de :
Agriculteur Paysan Exploitant agricole
- Q17 – Vous sentez vous bien perçu par :
Vos voisins et votre entourage :
Les citoyens en général :
- Q18 – Si NON, pouvez-vous préciser ?
- Q19 – Seriez-vous fier, heureux, ravi, qu'un de vos enfants prenne votre suite ?
- Q20 – Souhaiteriez-vous recevoir le compte-rendu de notre travail une fois achevé ?

PROPOSITIONS DES AGRICULTEURS

- Aider à l'installation des nouveaux agriculteurs ;
- Il faut préciser, être exigeant, appliquer un cahier des charges précis.
- Mutualiser les moyens entre exploitants ;
 - Améliorer les conditions de travail ;
 - Soutenir la culture en bio ;
 - Développer les réseaux de vente (tableau récapitulatif des réseaux de vente sur GrandAngoulême)

RENCONTRES D'ACTEURS LOCAUX D'INITIATIVES CITOYENNES

Nous avons échangé avec neuf de ces acteurs, implantés sur Grand Angoulême :

- « **Le collectif citoyen Bagatel** », initiative de 3 parents d'élèves ;
- Le Centre d'Informations Jeunesse Angoulême « **CIJ** », association pour les jeunes et les étudiants de GrandAngoulême ;
- « **L'AMAP du Panissaud** », association de consommateurs ;
- Les « **Jardins spirées** », association de particuliers ;
- Le magasin de producteurs « **Coccinelles et Coquelicot** », association d'agriculteurs ;
- L'épicerie coopérative « **Hêtres solidaires** » ;
- « **Le Potager d'à côté** », une entreprise de l'ESS ;
- « **Maïa Croix Rouge Insertion** », une association de l'ESS ;
- « **La Ferme des 2L** », un producteur bio pratiquant la vente directe.

De nouveaux liens de dépendance et de prospérité se sont constitués pour faire circuler des informations, organiser des regroupements de consommateurs et proposer l'accès à des productions locales au plus près des habitants du territoire.

QUESTIONNAIRE INITIATIVES LOCALES

- 1 - Présentation succincte des actions de l'entreprise : qui ? quoi ? où ? Quand ? comment ?
- 2 - Pourquoi ce projet a-t-il été mis en place ?
- 3 - A quels besoins répond-il de la part des habitants ? Quel est le service rendu à la population ?
- 4 - Quels seraient les besoins de votre structure pour la développer, la soutenir et la rendre pérenne ?
- 5 - La collectivité de Grand-Angoulême s'intéresse aux questions d'Alimentation/Agriculture via le PATD (Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable).
En quoi pourrait-elle vous aider ?

POINTS COMMUNS DANS LA DÉMARCHE DES DIFFÉRENTS ACTEURS LOCAUX

Ils aspirent tous à :

- **Avoir une action sur la santé : favoriser le « Bien-manger » ;**
- **Aller au plus près des consommateurs ;**
- **Vivre correctement de son travail et anticiper l'activité sur le long terme ;**
- **Mettre les producteurs et les consommateurs en relation pour mutualiser les ressources ;**
- **Lutter contre l'isolement et créer du lien social ;**
- **Redonner du sens à l'alimentation par l'éducation.** Informer les consommateurs sur les méthodes de production, réapprendre la saisonnalité des produits, goûter les produits bruts et locaux pour les connaître et les faire connaître, apprendre des techniques de préparation et de cuissons...
- **Se faire connaître et mieux communiquer** vers les citoyens et les consommateurs (fracture numérique dans certains lieux, surcroît de travail pour les producteurs, manque de temps et méconnaissance des circuits de l'information et d'accessibilité aux réseaux sociaux...).

BESOINS DES ÉPICERIES SOLIDAIRES

Rencontre avec la présidente de l'épicerie sociale de Basseau-La grande Garenne, Saint-Michel et Fléac.

FONCTIONNEMENT

- Accueil alimentaire de 300 familles (à projeter : peut être 1200 à 1500 personnes) sur prescription des services sociaux. Les denrées sont majoritairement fournies par la banque alimentaire (payées par l'épicerie 0,27€ le kg et revendues 0,69€ aux bénéficiaires). L'épicerie est ouverte 5 jours par semaine mais distribue de la nourriture 3 jours seulement. Une autre journée est consacrée à la réception des marchandises et une autre au nettoyage des locaux. Il y a 2 salariés et 3 services civiques (peu d'heures par semaines) et 12 bénévoles.
- Subventions de Grand Angoulême (qui équilibre le loyer), de Fléac et Saint Michel (- de 10 000€ à elles deux), ainsi qu'une très grosse participation du Département (30 000€).

CONSTAT FACTUEL

- Un fonctionnement très précaire reposant sur des bénévoles épuisés avec un stress permanent : ("je n'ai pas assez pour nourrir les familles ! Comment je vais faire pour ceux qui restent ?"). Plus de familles en entrée qu'en sortie. Une situation financière de l'association sous très forte contrainte et accentuée par la montée du coût de l'énergie.
- Aucune visibilité sur ce qu'elle va recevoir comme denrées. Elle découvre le contenu quand cela arrive (ex : des monceaux de pommes et quasiment pas de produits frais!).
- Difficulté de gérer des dates de péremption très courtes (pour le lendemain parfois car il y a une livraison par semaine !). Ils distribuent ce qu'ils reçoivent, on est bien loin du bio, du local, du bon...

QUELQUES RÉFLEXIONS

- GrandAngoulême ne mène aucune action envers ce public. Le système tient (au détriment des ayants droits et des bénévoles) mais peut s'écrouler du jour au lendemain car aucune veille ni alerte.
- Pas d'instance de concertation ni d'échange ni d'analyse de la fragilité (si ce n'est un peu par le Département). Il faudrait que ce système de receveur de biens puisse à minima avoir la main sur ce qu'il reçoit et puisse piloter ses stocks et approvisionnement (tout ou partie). Par exemple passer de receveur de surplus à acheteur à une « centrale d'achat sociale et locale » de produits particuliers (oeufs, farine, produits frais...).
- Une disparité sur le territoire (CCAS de Ruelle 30 familles suivies, 2 salariées à temps plein idem cette épicerie sociale). La banque alimentaire est fragile les épiceries sociales aussi... très, très inquiétant.



RENCONTRE AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE

- **Président : Alain LHOMME**
- **Vice-Président : Jean-Jacques POUPOT**

LA BANQUE ALIMENTAIRE EN 2021

- **En Europe :**
1 structure avec 24 pays membres + 5 associés
13 M de personnes secourues
- **En France :**
112 00 tonnes de produits
225 millions de repas
7100 bénévoles
560 salariés
6100 associations conventionnées
2M100 000 repas distribués
- **En Nouvelle Aquitaine :**
14 500 tonnes de produits distribués
226 000 millions de repas
- **En Charente :**
1465 tonnes de produits distribués, soit 20/22 tonnes par semaine
19 000 personnes accueillies
2 100 000 repas/an
65 bénévoles
30 salariés donc 25 en insertion
52 associations conventionnées

BÉNÉFICIAIRES

- Attribution d'une carte délivrée par l'assistante sociale qui permet de se présenter dans une des 14 épiceries sociales (ES) du département ;

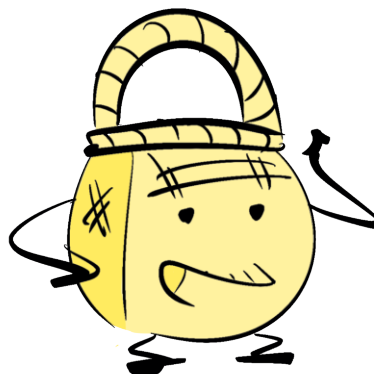
AUTRES ACTIONS

- Proposition d'ateliers cuisine ;
- Opération « panier rebond » entièrement gratuite suivie par la Mission Locale qui oriente vers les Epiceries Sociales.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU NATIONAL 400 M€/AN

Financement :

- Europe : dotation annuelle par Etat réservée aux épiceries solidaires sur l'achat de 14 produits prédéfinis ;
- État : subvention pour le fonctionnement, participation aux salaires des employés, fluides...
- Région : pas de subvention annuelle de fonctionnement, uniquement sur projet ;
Exemples : en 2021 « Panier rebond » en direction des 15-30 ans, soit 6000 paniers distribués depuis février 2021 ;
- Collectivités Territoriales : subventions à hauteur de 30 M€.



LA BANQUE ALIMENTAIRE EN CHARENTE

QUEL CONSTAT AUJOURD'HUI ?

FINANCEMENT

Budget de fonctionnement de 800 000€/an :

- Conseil départemental : via le service de la DIESS pour l'aide à l'insertion (salaires) + subvention 2021 de 110 000€ fléchés sur l'achat local ;
- GrandAngoulême : 4500€, subvention en baisse de 2000€ ;
- Autres collectivités territoriales: légère participation au fonctionnement ;
- Total participation CT donc GrandAngoulême en 2021 : environ 20 000€.

CONSTAT FACTUEL

Baisse de « La ramasse » depuis 1 an des produits frais récupérés, notamment en viande dans les repas fournis, soit un manque de 8 à 10 tonnes car :

- Nombre des bénéficiaires augmente ;
- Rationalisation des grandes surfaces sur la mise en rayon de certains produits surtout carnés ;
- Application de la loi Garot (lutte contre le gaspillage alimentaire).

UN CAMEMBERT ALIMENTAIRE EN DÉSÉQUILIBRE

- 6% de viande fraîche seulement sont fournis contre 12% nécessaire. Ils sont remplacés par des produits surgelés (problèmes avec la chaîne du froid) ;
- De plus en plus de demande pour la viande halal.

UN CONTEXTE AGRICOLE MONDIAL FRAGILE VOIRE INQUIÉTANT

- Diminution des productions agricoles comme le blé ;
- Une volonté politique trop passive et peu intéressée.

AU QUOTIDIEN

- 1/3 des repas issus de la Banque Alimentaire sont servis sur GrandAngoulême ;
- Pas de contact avec GA, quelques contacts avec les communes via les CCAS ;
- La Banque Alimentaire est le fournisseur principal des CCAS.

BESOINS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Une intervention des pouvoirs publics GA et communes plus prégnante pour permettre de :

- Développer des espaces de stockage adaptés au tonnage des produits reçus ;
- Proposer des locaux respectant les normes de sécurité pour l'accueil des employés ;
- Permettre la création d'un espace de transformation et de conserverie pour éviter de jeter 70 t de produits périssables/an ;
- Travailler la lisibilité et la communication pour mieux se faire connaître des élus et du grand public ;
- Participer à des manifestations locales...(un seul événement connu : la collecte nationale fin novembre) ;
- Promouvoir l'accueil physique des bénéficiaires et donc rester vigilants à la mise en place de nouveaux dispositifs comme « la sécurité sociale alimentaire » ou « le chèque alimentaire » qui viendraient déshumaniser la relation.

ENQUÊTE SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES DES CONSOMMATEURS SUR LE TERRITOIRE DU GRANDANGOULÊME

1. Quelles sont vos principales habitudes d'achat de produits frais (légumes, fruits, viande, produits laitiers, fromages...) ? En local - bio - standard - autre
2. Où achetez-vous vos produits alimentaires ? Grandes et moyennes surfaces - marchés - producteurs maraîchers - vente à la ferme - AMAP - internet - autre...
3. Pourquoi majoritairement là ?
Qualité - prix - praticité - démarche militante (faire vivre un agriculteur en direct) - autre (cocher 2 cases maximum)
4. Souhaitez-vous faire évoluer vos habitudes d'achat ?
Oui - non - Comment ? Pourquoi ?
5. Que vous manquerait-il pour manger local ?

PROPOSITIONS DES CONSOMMATEURS

Le groupe Alimentation Agriculture est allé à la rencontre des habitants du territoire pour recueillir des informations sur leurs habitudes de consommation et connaître leurs besoins.

Nous avons investi divers lieux :

- La journée « Faites au Jardin vert ! », le dimanche 25 septembre 2022 ;
- Le week-end « Mouthiers fête la biodiversité », les 30 septembre, 1er et 2 octobre 2022 ;
- La sortie de différentes grandes et moyennes surfaces de l'agglomération (LIDL route de Bordeaux, le 14 janvier 2023, U Express rue Goscinny, les 18 et 31 janvier 2023...)

Au total, environ 240 questionnaires ont été renseignés et dépouillés. En plus de l'analyse des chiffres collectés par le sondage, le groupe a également interprété les résultats au regard des entretiens menés avec les consommateurs dans les différents lieux.

QUELQUES ECUEILS

Notre échantillon n'est pas représentatif ni du point de vue socio-professionnel ni du point de vue des habitudes d'achats alimentaires.

Certaines réponses nous semblent du « déclaratif » concernant le bio et le local qui sont souvent assimilés aux marchés.

PROPOSITIONS DES CONSOMMATEURS (suite)

LES APPORTS DE L'ENQUÊTE

- **La prédominance des achats en grandes et moyennes surfaces (GMS) (70% des personnes rencontrées)**
 - 10% seulement de la population interrogée achète local comprenant magasins de producteurs, vente directe à la ferme et marchés...
 - 70% déclarent acheter à la fois local et standard ;
 - 82% d'entre eux se déclarent prêts à faire évoluer leurs habitudes d'achats ;
 - 65% disent être exigeants sur la qualité des produits consommés.
- **Le prix et la praticité** de l'acte d'achat essentiels pour la majorité des citoyens
 - le prix mis en avant par les consommateurs (20 % de personnes interrogées) ;
 - la proximité en termes d'accessibilité et de transport ;
 - la praticité, tout acheter en un même lieu (28 % de personnes sur les 2 items).

La majorité des actifs parle du temps et des déplacements qui les contraignent à choisir un même lieu pour toutes les courses.

- **Le bio peu présent dans les achats des consommateurs**
 - 1% seulement des achats de l'ensemble des consommateurs ;
 - 4% des achats en GMS.
- **Entre local, bio, standard** et produits du marché, beaucoup de consommateurs perdus :
 - idée fautive sur les produits locaux ou du marché : les personnes interrogées présupposent qu'ils sont plus chers que ceux des rayons frais des GMS ;
 - la plupart des consommateurs achètent des produits de qualité ou pensent en acheter ;
 - 70% des personnes interrogées expriment une volonté de changer ses habitudes sans imaginer comment.

DES BESOINS EXPRIMÉS AUX PROPOSITIONS CONCRÈTES

- Optimiser les lieux d'approvisionnement en produits locaux au plus près des habitants (lieu d'habitat ou travail) pour des questions de mobilité. La plupart des personnes interrogées en centre-ville ne disposent pas de moyens de locomotion, les ruraux sont impactés par la hausse des prix de l'énergie (demande formulée par 18% des personnes interrogées) ;
- Proposer un lieu en centre-ville pour consommer local et bio car à ce jour les magasins de producteurs sont accessibles uniquement en périphérie (12% des personnes interrogées) ;
- Organiser les informations sur les ressources existantes : structures, magasins, manifestations existantes, points de distribution de certains agriculteurs. Les rendre accessibles via les réseaux sociaux, en plus des canaux de communication habituels (12% des personnes interrogées) ;
- Permettre un accès plus facile aux AMAP (réseaux souvent fermés, listes d'attente, horaires ou localisation des points de retrait inadaptés...) ;
- Repenser les horaires de marché avec des après-midis en week-end pour les jeunes actifs ;
- Lever les idées fausses sur le « manger local » en matière de prix, qualité, aides à la transformation. Mettre en œuvre des ateliers éducatifs pour apprendre à choisir, acheter, cuisiner...

REMERCIEMENTS

- A M. Vincent YOU, Vice Président de GrandAngoulême, en charge de la politique agricole,
- Aux services de GrandAngoulême : Audrey LANNURIEN et Flora QUARANTIN,
- A nos interlocuteurs du Département,
- A toutes les personnes, collectifs, associations, entreprises de l'ESS porteurs d'initiatives locales rencontrés :
L'AMAP du Panissaud, l'association Maïa Croix Rouge Insertion, le CIJ, Le Potager d'à côté, le collectif Bagatel, Les Jardins spirées, le magasin de producteurs Coccinelle et Coquelicot, l'épicerie coopérative Hêtres solidaires, le producteur de la Ferme des 2L, La Banque Alimentaire, l'épicerie sociale de Basseau.
- A tous les agriculteurs interrogés,
- Aux responsables des événements "Faites au Jardin Vert !" à Angoulême et "Fête de la biodiversité" à Mouthiers-sur-Boëme.
- Aux responsables des magasins LIDL, route de Bordeaux et U Express, rue Goscinny.
- A Angèle VILLENEUVE, pour la création de l'illustration «De la récolte à la popote».
- A la directrice du Conseil de développement Aude JUILLOT et l'animatrice chargée de la communication, Christine PRECIGOUT.

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Prénom	Nom	Qualité
Thierry	ADAM	Collège acteurs
Dany	CHIRON	Collège habitant (co-animatrice du groupe)
André	CURMY	Collège représentants des communes
Anne-Marie	DEFORGE	Collège habitants
Marie-Claude	DECHENOIX	Collège représentants des communes
Eric	DEMAISON	Collège représentant des communes (co-animateur du groupe)
Solange	DUSSUBIEUX	Collège habitants
Pierre	FORGET	Collège habitants
Laurent	FREBOEUF	Collège habitants
Sylvain	MAILLARD	Collège habitants
Patrick	MARCHAT	Collège habitants
Cyril	PELISSIER	Collège acteurs
Michel	RIVET	Collège habitants
Patricia	SOREIL-BONIFACE	Collège habitants (rapporteuse du groupe)



Donnons notre **regard**
sur le **territoire** de demain.



Conseil de développement de GrandAngoulême
25 Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
05 45 93 08 28 / conseildedeveloppement@grandangouleme.fr
www.codevgrandangouleme.fr
Facebook : Codevangouleme16